

cet après-midi, que la location de bureaux dans votre édifice, bien que ces locaux soient excellents, coûterait beaucoup plus cher au gouvernement du Canada que la location des locaux qu'il occupe au Rockefeller Centre; de plus, il faudrait dépenser un montant de \$100,000 à \$200,000 pour le cloisonnage. Sûrement ceux qui louent l'édifice considèrent comme un point important que le consul général ait voulu occuper les troisième et quatrième étages de l'édifice à cause de la vue qu'on aurait de ces étages sur le magnifique jardin du musée. C'est la vue que vous vous attendiez d'avoir. Vous n'étiez pas au courant que le musée serait agrandi à cet endroit; mais ceci est une autre question. Suivez-vous ma pensée? En tenant compte de toutes ces considérations, ne croyez-vous pas que le gouvernement a le droit de décider lui-même s'il doit conclure un bail avec vous?

M. MACNAUGHTON: Le 10 juin constitue le 5^e point.

M. Walker:

D. Tout a été fait avant le 10 juin, sauf la note qui nous informait que le côté ouest de l'édifice donnerait sur un mur au lieu de donner sur le jardin du musée. Je m'adresse à vous en votre qualité d'hommes d'affaires. Il n'y a pas d'entente légale. Le bail n'a pas été signé. Toutes ces choses se sont produites après que vous eussiez fait une description très attrayante de l'édifice et tenté en vain de réaliser votre projet.—R. Le gouvernement a été mis au courant des faits au fur et à mesure qu'ils se sont présentés. Dès la réception de la lettre du Musée, M. Carswell a communiqué immédiatement avec le gouvernement à ce sujet. Il n'y avait rien de définitif. Les plans des architectes ne contenaient rien et ne contiennent rien à ce sujet. Mais, comme je le disais ce matin, le ministère du Nord canadien dépense jusqu'à 2 millions de dollars par année en vue de stimuler le tourisme au Canada. Des milliers de personnes passent devant le bureau du tourisme de notre pays, sur la 49^e Rue, tandis qu'il y en a des millions qui passent devant cet immeuble situé sur la 5^e Avenue. Si l'office du tourisme du gouvernement canadien affectait à la location de bureaux dans cet immeuble un quart des 2 millions de dollars qu'il dépense annuellement pour fins de publicité, je suis convaincu que cela lui serait beaucoup plus avantageux que toute la publicité qu'il fait actuellement. C'est une offre extraordinaire et en tant qu'homme d'affaires je ne puis m'expliquer comment il est possible de ne pas s'en prévaloir. Je me demande pourquoi il faut tant parlementer. Si le gouvernement canadien ne veut pas cet espace, un autre gouvernement le prendra.

M. Crestohl:

D. Connaissez-vous des raisons qui, du point de vue architecture, patriotisme, commerce, publicité ou relations extérieures, pourraient empêcher le gouvernement du Canada de donner suite à sa première intention?—R. Je n'en connais pas. Je suis heureux qu'on me pose la question pour me donner l'occasion d'y répondre.

D. Vous êtes d'avis que le gouvernement devrait donner suite à ce projet, n'est-ce pas?—R. Oui. Cela me semble tellement ridicule. Ce n'est pas là mon opinion personnelle, mais celle de milliers de personnes, y compris M. Zeckendorf. Je ne comprends pas du tout l'attitude qu'on a prise.

M. Smith (Calgary-Sud):

D. Vous n'avez pas besoin d'assistance pour répondre à cette question?—R. Non. Je ne comprends pas du tout cette attitude.

M. Knowles:

D. M. Walker a demandé à M. Lawson si certains facteurs auxquels il a fait allusion ne changeraient pas l'aspect du problème.—R. Nullement.